

17 juil 2020 -16:08

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 17 juillet 2020

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres de ce vendredi.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Régie des bâtiments : trois dossiers
- Fonction publique : modification concernant le congé de maternité
- Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance
- Marchés publics pour la Défense
- Règlement général sur les frais de justice en matière répressive
- Billetterie électronique dans le cadre de l'organisation des matchs de football
- Covid-19 : indemnité de crise supplémentaire pour certains indépendants et conjoints aidants reconnus en incapacité de travail
- Possibilité de revenu professionnel supplémentaire pour personnes handicapées
- SNCB/Infrabel : pass 12 trajets et préfinancement du RER wallon
- Evaluation du fonctionnement et des besoins de l'International Crisis Management Cell
- Contribution supplémentaire au Poverty Reduction and Growth Trust du FMI
- Ouverture d'une ligne de crédit par la Banque nationale de Belgique au profit du FMI via un prêt bilatéral
- Intervention de Finexpo dans une demande de crédit à l'exportation
- Prolongation des programmes de coopération au développement en Ouganda et dans les Territoires palestiniens
- Participation d'un officier belge à l'opération française anti-terroriste Barkhane au Mali
- Assentiment à la convention sur le travail dans la pêche
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be